



# La gestion du dossier de l'hébergé en maison de retraite

## objectifs

- Connaître le cadre juridique de la gestion des dossiers des résidents en maison de retraite
- Bénéficier d'une aide à l'amélioration de la gestion des dossiers

## public

Directeurs, personnels administratifs et soignants des maisons de retraite, professionnels de la santé intervenant en maison de retraite

## formateur(s)

Avocat, docteur en droit médical et de la santé

## contenu du programme

### Le contexte

- Loi du 2 janvier 2002
- Loi du 4 mars 2002

### Dossier individuel du résident et dossier médical

- Dossier médical type
- Dossier médical tenu par les médecins libéraux
- Dossier de soins infirmiers
- La gestion des dossiers médicaux dans un lieu unique : la maison de retraite
- Les acteurs du processus de gestion des dossiers médicaux (médecins, infirmiers, aides-soignants, secrétaires médicales...)

### L'accès au dossier individuel du résident

L'accès par le résident

L'accès aux « notes personnelles » et aux observations soignantes

Modalités d'accès

Voies de recours dans l'hypothèse d'une demande non satisfaite

Communication d'informations/de pièces spécifiques

(clichés d'imagerie, résultats de laboratoire)

Facturation des copies et de l'envoi

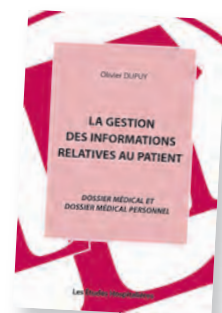
L'accès par les ayants droit

- Identification
- Conditions d'accès (pièces à produire)

L'accès par les professionnels

- Médecins conseils de l'assurance maladie
- Médecins conseils de sociétés d'assurance

*La gestion des informations relatives au patient*  
Olivier Dupuy



**4 juin 2009**

durée **1 jour**

lieu **Paris**

coût **360 €**

réf **34\_1034**

**23 octobre 2009**

durée **1 jour**

lieu **Paris**

coût **360 €**

réf **34\_1035**

ouvrage  
**offert**

